

## **TERMES DE RÉFÉRENCE - STAGIAIRE EN SGES (H/F)**

### **A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Fondation a pour mission d'apporter un appui à la conservation de la biodiversité à Madagascar par la promotion et le financement de l'expansion, de la création, de la protection et de la valorisation des aires protégées. La principale mission de la Fondation est le financement durable de la gestion et la conservation d'aires protégées, ainsi que la création de nouvelles aires protégées. La Fondation applique une approche de précaution à la conservation, à la gestion et à l'utilisation durable des ressources naturelles en finançant les aires protégées qui intègrent des mesures de sauvegarde et, dans la mesure du possible, d'amélioration des habitats et de la biodiversité qu'elles abritent.

Depuis 2024, la Fondation a adopté un système de gestion environnementale et sociale (SGES) et dispose d'un document-cadre. Ce dernier a pour but d'assurer que les gestionnaires financés par la FAPBM identifient, évaluent et gèrent les risques environnementaux et sociaux (E&S) et les impacts négatifs qui peuvent découler des activités auxquelles la FAPBM contribue. Le SGES de la FAPBM est aligné avec les Normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale, qui sont :

- NES n°1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux
- NES n°2 : Emploi et conditions de travail
- NES n°3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution
- NES n°4 : Santé et sécurité des populations
- NES n°5 : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée
- NES n°6 : Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques
- NES n°7 : Peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisée
- NES n°8 : Patrimoine culturel
- NES n°9 : Intermédiaires financiers (IF)
- NES n°10 : Mobilisation des parties prenantes et information

### **B. MISSION**

Pour contribuer à la poursuite des objectifs du plan stratégique de la Fondation, notamment la promotion de la bonne gouvernance au sein du SAPM, la première phase de la mise en place du SGES sera orientée vers :

- Le renforcement des capacités des gestionnaires sur les outils SGES ;
- L'identification des pratiques, des mécanismes et autres instruments de sauvegarde environnementale et sociale déjà disponibles ;
- L'identification des meilleures pratiques et la mise en place de plans d'action des nouvelles mesures à mettre en place.

### **C. ATTRIBUTIONS**

Sans que la liste soit exhaustive, les attributions principales du/de la stagiaire comprennent :

- Contribuer à la collecte des données sur les mesures de sauvegarde environnementales et sociales déjà mises en place par les gestionnaires d'aire protégée ;

- Contribuer à l'organisation et à l'animation des ateliers ;
- Appuyer dans l'organisation, la saisie et la mise à jour des données collectées ;
- Appuyer à la mise en place d'une base de données ;
- Contribuer à la rédaction des rapports des activités réalisées ;
- Soutenir les activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SGES.

#### D. LIVRABLES

- **Rapport mensuel** : Incluant les progrès réalisés, les défis rencontrés et les actions à venir ;
- **Rapport de fin de stage** : Synthèse de l'expérience et des contributions au projet.

#### E. PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Niveau d'étude : Master dans le domaine de l'environnement, sciences sociales ou tout autre domaine connexe pertinent
- Connaissance du domaine de la conservation de la biodiversité à Madagascar et des thématiques liées à la bonne gouvernance des aires protégées
- Bonne maîtrise des outils informatiques : Excel, Word, outils de travail collaboratif en ligne
- Parfaite maîtrise du français, la maîtrise du malagasy et de l'anglais serait un atout.
- Très bon sens de l'organisation, d'analyse et de synthèse
- Très bon niveau de rédaction
- Autonome, proactif et avec un esprit d'équipe
- Intègre, honnête et très consciencieux

#### F. CONDITIONS ET DUREE DU STAGE

- Lieu de stage : Antananarivo
- Possibilité de déplacement
- Début de stage : début mars
- Durée de stage : 06 mois

#### G. MODALITE DE CANDIDATURE

Si vous souhaiteriez acquérir des expériences avec la FAPBM, veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae avec photo récente, numéro de téléphone, adresse mail pour contact rapide ;
- Les copies des diplômes ;

**au plus tard le 19 février 2025**, par email à l'adresse suivante : [mail@fapbm.org](mailto:mail@fapbm.org) avec copie obligatoire à [arabemanantsoa@fapbm.org](mailto:arabemanantsoa@fapbm.org), sous la référence : « STAGE EN SGES ».

« Prônant l'égalité de tous et convaincue de la richesse dans la diversité, la Fondation ne fait aucune discrimination de genre, d'origine, d'handicap ou de quelque autre nature que ce soit et encourage la candidature d'homme ou de femme de tout horizon et passionné de la nature ».

